

Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit

Table des matières

3	Notre engagement envers la réconciliation	6	Axe 1 Participation et retombées économiques	13	Conclusion – Vers la réconciliation économique et le renforcement des relations
4	Contexte, bilan et engagements	8	Axe 2 Environnement, territoire et ressources		
		10	Axe 3 Main-d'œuvre et emplois		
		12	Axe 4 Relations continues et services à la clientèle		

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 4^e trimestre 2024
ISBN 978-2-550-98803-8 (PDF v. fr.)
ISBN 978-2-550-98805-2 (PDF v. ang.)
ISBN 978-2-550-98802-1 (Imp. v. fr.)
ISBN 978-2-550-98804-5 (Imp. v. ang.)
2024G416F

Notre engagement envers la réconciliation

Dès mon arrivée à Hydro-Québec, en août 2023, l'une de mes priorités a été d'aller à la rencontre des Premières Nations et des Inuit. Dans le cadre de ces rencontres, j'ai entendu les préoccupations de bon nombre de gens quant à nos relations passées et futures.

C'est dans ce contexte qu'Hydro-Québec s'est engagée à mettre en œuvre une démarche de réconciliation économique afin de renforcer ses relations avec les Premières Nations et les Inuit au Québec.

Selon nous, cette démarche était de mise. Force est de reconnaître que nos relations avec les Premières Nations et les Inuit ont parfois été difficiles et complexes.

Je tiens à remercier la centaine de représentants et représentantes des Premières Nations et des Inuit qui ont répondu à l'appel et qui ont exprimé leurs aspirations, leurs préoccupations et leurs ambitions lors de plus de 30 rencontres d'échange tenues tout au long du printemps 2024. Ils et elles nous ont clairement dit que la réconciliation doit être non seulement économique, mais aussi environnementale et sociale.

Inspirée par ces échanges et par les dispositions de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, notre vision de la réconciliation se décline d'une part par le règlement des répercussions du passé et, d'autre part, par la création de partenariats fondés sur la confiance et le respect mutuels qui favoriseront la réussite de la transition énergétique au Québec.

Nous avons du travail à faire pour renforcer les relations et rendre notre entreprise plus ouverte et inclusive, mais nous croyons que nous avons les bonnes bases pour y arriver : collaboration et écoute.

Dans le cadre de cette démarche de réconciliation, nous prenons également l'engagement fondamental d'assurer une réelle communication continue et à deux sens entre les communautés autochtones et Hydro-Québec. Cet engagement constitue un élément critique pour assurer une meilleure compréhension par Hydro-Québec des réalités autochtones, jumelée à une meilleure compréhension par nos partenaires autochtones des défis de la transition énergétique et des ambitions d'Hydro-Québec. Il s'agit d'une

occasion de faire émerger une compréhension et une vision communes de nos enjeux respectifs qui conduiront à des solutions durables.

Nous nous sommes engagés à être un acteur de premier plan dans la décarbonation du Québec en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et en mettant de l'avant d'importantes mesures pour doubler les économies d'énergie réalisées par nos clients et clientes. Ces efforts visent à nous permettre de satisfaire la demande croissante d'électricité engendrée par la transition énergétique, tout en améliorant la qualité du service que nous offrons à notre clientèle.

Nous devons réaliser de grandes choses, notamment le développement de notre capacité de production éolienne, solaire et hydroélectrique, et le raccordement de nouvelles installations de production au réseau électrique. Il faut saisir l'occasion que présentent ces grands projets pour nouer des partenariats avec les Premières Nations et les Inuit au Québec, afin qu'ils puissent participer pleinement aux projets et en tirer des bénéfices concrets et durables pour leurs communautés. Il est primordial de travailler ensemble en partenariat, car c'est ce qui nous permettra d'atteindre nos objectifs de décarbonation et de richesse collective, dans le meilleur intérêt de tous les Québécois et de toutes les Québécoises.

Il va de soi que la réalisation de ces projets, de même que la mise en œuvre de la présente *Stratégie*, nécessiteront des investissements majeurs. Ces investissements devront être effectués de manière éclairée et responsable afin de limiter les coûts autant que possible et d'assurer ainsi que les tarifs d'électricité demeureront abordables pour les ménages québécois et concurrentiels à l'échelle mondiale pour les entreprises d'ici.

Notre *Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations* servira à orienter nos actions et à définir des objectifs communs à atteindre sur notre parcours jusqu'en 2035 et au-delà, afin de concrétiser notre engagement envers les Premières Nations et les Inuit dans toutes nos sphères d'activité.

Michael Sabia

Président-directeur général d'Hydro-Québec

Contexte, bilan et engagements

Pour mieux servir sa clientèle tout en continuant de s'investir dans la lutte contre les changements climatiques et la création de richesse collective au Québec, Hydro-Québec a lancé son [Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère](#) en novembre 2023. Ce plan s'articule autour de cinq priorités, dont l'une vise une collaboration plus étroite avec les communautés autochtones¹.

La lutte contre les changements climatiques et les efforts de décarbonation, qui reposent notamment sur le remplacement des énergies fossiles polluantes par des énergies propres et renouvelables, sont des défis collectifs.

C'est pourquoi la réalisation d'initiatives et de projets en étroite collaboration avec les communautés autochtones et les collectivités (municipalités et municipalités régionales de comté) constitue une approche essentielle pour nous permettre de trouver des solutions innovantes et acceptables socialement, tout en continuant à respecter nos engagements et nos obligations financières et environnementales.

C'est dans cette optique que nous souhaitons poursuivre les actions que nous avons entreprises au cours des dernières décennies et, plus récemment, en tant que partenaire accrédité Or en relations autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones (CCIB). À cette fin, nous avons lancé une démarche distincte de dialogue avec les Premières Nations et les Inuit afin de déterminer les meilleurs chemins pour avancer ensemble vers la réconciliation.

Parmi les initiatives porteuses qui ont déjà vu le jour et qui témoignent de notre volonté de faire les choses autrement, nous comptons la conclusion d'ententes de partenariat historiques avec le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke dans le domaine du transport d'électricité. On peut aussi penser au partenariat noué en vue du développement de la zone Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans le cadre duquel les communautés autochtones participent d'entrée de jeu à l'élaboration des projets éoliens, à titre de partenaires et d'actionnaires.

En août 2024, nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir M^{me} Victoria LaBillois, de la communauté Mi'gmaq de Listuguji, en tant que première membre d'une communauté autochtone à siéger au Conseil d'administration d'Hydro-Québec.

À ce propos, nous reconnaissons l'importance du lien qu'entretiennent les Premières Nations et les Inuit avec le territoire. C'est dans ce contexte que nous accueillons et considérons avec respect les affirmations de droits des Premières Nations et des Inuit et que nous reconnaissons l'importance de la conciliation de nos activités avec la prise en compte des droits ancestraux ou issus de traités reconnus et protégés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

1. L'expression « communautés autochtones » désigne les communautés des Premières Nations et les communautés inuites au Québec, de même que les gouvernements et organismes de représentation dont elles se dotent.

Contexte, bilan et engagements (suite)

Se sont dégagés des échanges tenus au cours des derniers mois cinq grands principes, qui seront mis de l'avant et qui guideront nos actions d'aujourd'hui et de demain auprès des Premières Nations et des Inuit :

- approche de partenariat et de collaboration ;
- acceptabilité sociale, écoute et transparence ;
- engagement dans un dialogue concernant le règlement des répercussions du passé ;
- représentativité et contribution accrues au sein de l'organisation et de sa gouvernance ;
- démarche évolutive.

Les discussions nous ont aidés à mieux comprendre les préoccupations des Premières Nations et des Inuit, de même que les facteurs de succès et les pistes de solution qui nous permettront de mieux faire dans nos relations et de tracer la voie ensemble. Ces discussions se sont déroulées autour de quatre grands axes :

- Axe 1 – Participation et retombées économiques
- Axe 2 – Environnement, territoire et ressources
- Axe 3 – Main-d'œuvre et emplois
- Axe 4 – Relations continues et services à la clientèle

Nous présentons ci-après ce qui nous a été dit lors des rencontres ainsi que les engagements que nous prenons envers les Premières Nations et les Inuit. Nous traçons également le portrait des initiatives que nous avons lancées ou que nous lancerons afin d'agir concrètement pour renforcer nos relations, le tout dans un esprit de collaboration, de partenariat et de réconciliation économique.

Cette démarche s'inscrit dans notre stratégie globale visant à réaliser les projets nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan d'action 2035* tout en respectant notre engagement envers l'ensemble de la société québécoise de maintenir des tarifs abordables pour tous les ménages et concurrentiels à l'échelle internationale pour les entreprises d'ici.

Axe 1 Participation et retombées économiques

Résumé de ce qui nous a été dit

Les Premières Nations et les Inuit ont exprimé leur désir de participer pleinement au développement énergétique au Québec. À cette fin, ils ont formulé le souhait d'être désormais des partenaires dans tout nouveau projet d'Hydro-Québec s'ils le désirent et ainsi d'aller plus loin que le processus traditionnel d'ententes appliqué par le passé.

De plus, ils aimeraient voir augmenter les avantages et les retombées économiques et sociales découlant des projets et des activités d'Hydro-Québec pour leurs communautés. À cet égard, ils demandent une plus grande part des contrats d'Hydro-Québec pour les entreprises autochtones. Ils demandent aussi que ces contrats soient plus diversifiés et que les possibilités de formation, d'emploi et de développement économique soient plus nombreuses.

Ils nous ont également indiqué qu'Hydro-Québec devrait faciliter la concertation et leur offrir davantage de prévisibilité, afin de leur permettre de mieux planifier leurs initiatives de développement économique et leur participation à l'aménagement durable du territoire.

Nos engagements

1.1 Adopter une approche de partenariat qui nous permettra de réaliser nos projets de manière abordable et responsable conjointement avec les Premières Nations, les Inuit et les collectivités, et faciliter l'accès à des leviers adaptés qui permettront à ceux-ci d'être des partenaires à part entière dans la transition énergétique et la décarbonation des réseaux autonomes ainsi que d'autres installations non reliées au réseau principal.

Initiatives:

- Proposer aux Premières Nations et aux Inuit de participer à titre de partenaires aux projets de construction de nouvelles installations d'envergure que nous réaliserons dans toutes les filières (p. ex. : éolienne, solaire, hydroélectrique), afin d'en tirer des revenus autonomes qui pourront être investis selon leurs propres besoins et priorités.
- Faciliter l'accès à différentes avenues de financement sur les marchés privés ou de sources gouvernementales ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, proposer du soutien financier de la part d'Hydro-Québec. L'objectif est de réduire les barrières financières et de permettre aux Premières Nations et aux Inuit de participer à titre de partenaires à la réalisation de nos projets de développement énergétique.
- Poursuivre la conversion progressive de l'alimentation de nos réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres tout en générant des retombées positives pour les communautés autochtones et les collectivités alimentées par ces réseaux (p. ex. : partenariats et ententes pour l'intégration d'énergie renouvelable de source éolienne, hydraulique ou solaire, ou d'énergie issue de la cogénération à la biomasse forestière).
- Élaborer, en collaboration avec les Premières Nations et les Inuit, des programmes adaptés à leurs besoins afin de soutenir la réalisation d'initiatives en matière d'efficacité et de transition énergétiques dans les communautés (p. ex. : installation de panneaux solaires, rénovations écoénergétiques).

1.2 Intensifier le déploiement de notre Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones et la faire évoluer, afin de contribuer à la prospérité économique collective ainsi qu'au développement des Premières Nations et des Inuit selon une approche d'approvisionnement responsable et du développement durable.

Initiatives :

- Renforcer nos relations d'affaires en travaillant de concert avec les organismes autochtones désignés, les entreprises autochtones et les acteurs du développement économique au sein des communautés. Ainsi, nous pourrions notamment déterminer avec eux les meilleures approches pour diversifier les créneaux dans lesquels ces entreprises peuvent soumissionner, et accroître la proportion des contrats qui leur est attribuée. Ces relations permettront de donner une visibilité accrue sur les besoins d'Hydro-Québec et sur les normes d'approvisionnement que l'organisation se doit de respecter afin d'assurer le service le plus fiable et abordable possible aux Québécois et Québécoises.
- Engager des dépenses totales de plus de 1 G\$ en biens et services auprès de fournisseurs autochtones de 2025 à 2029 pour répondre aux besoins liés à la réalisation de nos projets d'infrastructure dans toutes les filières (p. ex. : éolienne, solaire, hydroélectrique) ainsi qu'à nos activités d'exploitation.
- Accroître l'accompagnement offert aux entreprises autochtones à toutes les étapes du processus d'approvisionnement, de la qualification des fournisseurs à la clôture des contrats.
- Travailler avec les communautés et les organismes autochtones désignés pour qu'ils valident que les entreprises autochtones avec lesquelles nous faisons affaire bénéficient d'une telle reconnaissance (p. ex. : registre des entreprises du Québec, registres d'entreprises autochtones provenant des communautés et des organismes autochtones désignés, certification ID1N).

1.3 Offrir aux Premières Nations et aux Inuit une meilleure visibilité en ce qui concerne la planification intégrée des projets et des activités d'exploitation d'Hydro-Québec ainsi que nos programmes et initiatives visant à favoriser le développement économique et social des communautés autochtones, conformément à la politique Nos relations avec les Autochtones.

Initiatives :

- Tenir, à intervalles réguliers, des rencontres d'échange et d'arrimage avec les parties prenantes du développement économique et territorial des Premières Nations et des Inuit concernant nos projets et activités de production et de transport planifiés sur un horizon allant jusqu'à 10 ans, afin d'assurer une meilleure coordination et une plus grande prévisibilité.
- Offrir aux communautés et aux entreprises autochtones une meilleure prévisibilité quant aux occasions d'affaires à venir ainsi qu'aux besoins de main-d'œuvre pour les entreprises autochtones et Hydro-Québec, afin de former suffisamment de personnel en amont et ainsi d'augmenter les retombées économiques au sein des communautés.
- Poursuivre notre démarche auprès des Premières Nations et des Inuit afin de mieux faire connaître notre Directive d'engagement social et d'améliorer l'adéquation entre les critères d'admissibilité et leurs réalités et besoins, dans l'objectif d'accroître la part du budget de dons et commandites qui leur est allouée.

Axe 2 Environnement, territoire et ressources

Résumé de ce qui nous a été dit

Les Premières Nations et les Inuit nous ont indiqué qu'Hydro-Québec devrait multiplier les efforts afin d'améliorer les approches de collaboration et de favoriser leur participation en amont à la planification et à la réalisation de ses projets et de ses activités. L'entreprise devrait aussi être prête à adapter ses pratiques et ses projets en fonction des préoccupations exprimées.

Ils aspirent en outre à voir une meilleure intégration de leurs expertises et de leurs savoirs liés aux territoires où nous déployons et exploitons des installations de production, de transport et de distribution d'électricité. Selon eux, la conservation, la protection et la gestion responsable des ressources naturelles s'en trouveraient améliorées.

Certaines communautés rencontrées ont mentionné que les relations avec Hydro-Québec ont parfois été difficiles et complexes et que, dans certains cas, les liens de confiance doivent être rebâtis ou renforcés. Elles nous ont aussi fait part de leur souhait d'être compensées pour ce qu'elles considèrent comme des pertes et des dommages du passé en lien avec l'exploitation du territoire et le développement énergétique.

Nos engagements

2.1 Favoriser une participation accrue des Premières Nations et des Inuit en amont à la planification et à la réalisation de nos projets et de nos activités d'exploitation, afin d'y intégrer leurs expertises et leurs savoirs et de mieux prendre en considération leurs intérêts et leurs préoccupations dès les premières étapes.

Initiatives :

- Soutenir et accroître la participation des Premières Nations et des Inuit en tant que collaborateurs et fournisseurs à toutes les étapes de nos projets et de nos activités d'exploitation ainsi que dans le cadre de nos études et suivis environnementaux.
- Soutenir des initiatives conçues et réalisées par les Premières Nations et les Inuit en vue de valoriser et de restaurer les milieux naturels touchés par nos projets, en cohérence avec notre futur plan d'action en faveur de la biodiversité (p. ex. : initiatives de protection, de restauration et de mise en valeur de la biodiversité, plantation d'espèces végétales à grande valeur culturelle pour les Premières Nations et les Inuit dans les emprises de lignes).

2.2 Favoriser l'acceptabilité sociale de nos projets et de nos activités et renforcer les liens de confiance avec les Premières Nations et les Inuit par des actions concrètes visant la reconnaissance et la valorisation de leur utilisation et de leur connaissance du territoire.

Initiatives:

- Poursuivre la mise en place de tables de travail avec les communautés autochtones qui souhaitent amorcer ou continuer le dialogue concernant le règlement des répercussions du passé.
- Soutenir et mettre en œuvre, en collaboration avec les Premières Nations et les Inuit, davantage de mesures de conservation du territoire et de valorisation du patrimoine culturel autochtone (p. ex. : réintroduction d'espèces floristiques en situation précaire autour de nos installations, valorisation du patrimoine archéologique autochtone, appui à la création de musées et centres culturels, installation de belvédères commémoratifs).

Axe 3 Main-d'œuvre et emplois

Résumé de ce qui nous a été dit

Les Premières Nations et les Inuit nous ont fait savoir que, dans une optique de réconciliation économique, Hydro-Québec devrait jouer un rôle de catalyseur afin d'offrir aux membres de leurs communautés des emplois stimulants qui généreront des retombées économiques.

À cette fin, ils souhaitent qu'Hydro-Québec soutienne des programmes de formation adaptés aux besoins et aux réalités des Premières Nations et des Inuit dans les domaines liés à ses projets et à ses activités, et qu'elle collabore à la mise en œuvre de ces programmes.

Ils demandent entre autres qu'Hydro-Québec soutienne l'acquisition de compétences et la transmission de connaissances dans les domaines liés à l'énergie et en matière de construction et d'exploitation d'installations de production et de transport au sein des communautés autochtones.

Ils ont aussi mentionné que, dans un esprit de sécurisation culturelle, Hydro-Québec devrait adapter ses pratiques et réduire les obstacles à l'emploi afin de créer un milieu de travail tenant compte des spécificités sociales, culturelles et linguistiques des Premières Nations et des Inuit.

Nos engagements

3.1 Soutenir le développement local de la main-d'œuvre autochtone en étroite collaboration avec les communautés, les organismes autochtones désignés et les partenaires du milieu de l'enseignement, afin de créer plus de possibilités d'emploi, dans des champs de compétences plus diversifiés.

Initiatives:

- Mieux faire connaître la variété d'emplois possibles à Hydro-Québec en facilitant l'accès à davantage de stages et d'occasions d'exploration et d'interaction (p. ex. : visites d'installations, journées d'immersion en emploi), en tenant compte de la diversité et des réalités régionales.
- Soutenir la mise sur pied de centres de formation ainsi que de programmes d'études et de formation pour les Autochtones dans toutes les sphères d'activité de l'organisation (p. ex. : centres ou programmes axés sur nos métiers et professions – monteur ou monteuse de lignes, responsable de chantier, surveillant ou surveillante en environnement, archéologue, biologiste, ingénieur ou ingénieure, gestionnaire, etc. – et bourses d'études pour faciliter la participation à ces programmes).

3.2 Rendre notre organisation plus ouverte et inclusive en adaptant davantage l'environnement, les pratiques et les conditions de travail afin d'encourager l'accès à l'emploi et le maintien en poste des employés et employées autochtones et d'accroître ainsi leur représentativité et leur contribution, y compris dans les postes de gestion et de gouvernance.

Initiatives :

- Continuer à réduire les obstacles à l'emploi ainsi qu'à améliorer et à adapter les processus d'embauche, d'accueil et de progression des employés et employées autochtones, avec l'appui des syndicats et des autres partenaires internes (p. ex. : embauche de personnes provenant des communautés situées à proximité des installations, absences autorisées pour pratiques traditionnelles).
- Offrir davantage de soutien et d'accompagnement aux employés et employées autochtones afin de favoriser le développement de leurs compétences, l'atteinte de leur plein potentiel et la réalisation de leurs aspirations et de leurs ambitions (p. ex. : programme de francisation, programme de formation en emploi, programme structuré d'accompagnement dès l'entrée en poste et programme de leadership pour favoriser l'accès à des postes de direction).
- Valoriser davantage la contribution des employés et employées autochtones, favoriser les échanges et les rapprochements culturels et faire vivre les cultures autochtones au sein de l'organisation (p. ex. : participation du personnel à des activités traditionnelles autochtones, mise en valeur de la culture et de l'art autochtones dans les installations, activités de maillage).

3.3 Sensibiliser les employés et employées d'Hydro-Québec aux spécificités sociales, culturelles et linguistiques autochtones et faire en sorte qu'ils et elles en tiennent compte dans tous les aspects de leur vie professionnelle.

Initiatives :

- Élaborer un parcours de formation en collaboration avec les Premières Nations et les Inuit et le déployer auprès de tous les employés et employées afin d'accroître leur compréhension des réalités autochtones et d'améliorer leurs compétences culturelles (p. ex. : programmes spécifiques pour les emplois en gestion de projet, en exploitation ou en services à la clientèle).
- Offrir de l'accompagnement et du soutien aux gestionnaires et aux membres du personnel qui collaborent ou entretiennent des liens avec les employés et employées autochtones, afin d'améliorer en continu les approches et les pratiques.
- Nous engager activement dans une démarche de veille et d'amélioration continue, en collaboration avec les communautés et les organismes autochtones désignés, afin d'instaurer les meilleures pratiques reconnues en matière de relations avec le personnel et les communautés autochtones (p. ex. : partenaire accrédité en relations autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour les entreprises autochtones, engagement au sein de regroupements professionnels, collaboration avec des organismes autochtones désignés).

Axe 4 Relations continues et services à la clientèle

Résumé de ce qui nous a été dit

Les Premières Nations et les Inuit nous ont clairement indiqué que la qualité du service d'électricité devrait être améliorée, mais aussi qu'il faudrait simplifier et rendre plus transparents les processus liés aux demandes d'alimentation et améliorer les communications tout au long du cheminement des dossiers.

Dans ce contexte, ils nous ont mentionné qu'Hydro-Québec devrait adapter son approche en matière de services à la clientèle et offrir davantage d'accompagnement à la clientèle autochtone, afin de mieux répondre à ses besoins.

Lors des échanges, il a également été mentionné qu'Hydro-Québec devrait continuer à chercher des moyens d'améliorer ses approches et ses canaux de communication pour favoriser un meilleur partage de l'information et ainsi mieux répondre aux besoins et aux préoccupations des Premières Nations et des Inuit.

Nos engagements

4.1 Améliorer la fiabilité du service d'électricité, le délai de traitement des demandes d'alimentation et l'approche de prestation des services à la clientèle auprès des membres des communautés autochtones.

Initiatives:

- Déployer des moyens adaptés aux communautés autochtones pour mettre en œuvre les engagements présentés dans le *Bilan et engagements du dialogue sur le Plan d'action 2035* concernant la fiabilité du service d'électricité, le délai de traitement des demandes d'alimentation et les services à la clientèle, en tenant compte de leurs réalités et de leurs préoccupations.
- Déployer une équipe spécialisée dans les services à la clientèle autochtone et consolider le réseau d'agents et agentes de liaison pour assurer une coordination et une prestation de services adaptées aux besoins de cette clientèle, de la demande de travaux à la facturation (p. ex. : ligne téléphonique d'assistance et portail Web spécifiques, personne-ressource assignée à la communauté).

4.2 Favoriser une meilleure communication et une collaboration plus active avec les Premières Nations et les Inuit afin d'améliorer la cohabitation sur le territoire et de mieux prendre en compte leurs préoccupations et leurs intérêts dans nos politiques, directives et façons de faire les concernant.

Initiatives:

- Mettre en place des forums de collaboration avec les communautés autochtones qui le souhaitent, afin de faciliter un partage en continu de l'information et des préoccupations, et de pouvoir ainsi répondre à celles-ci de manière plus proactive.
- Élaborer des outils de communication interne et externe adaptés aux réalités autochtones afin de permettre un meilleur partage de l'information sur nos activités, nos programmes et nos services.
- Mettre en place des mécanismes de suivi avec les Premières Nations et les Inuit afin d'assurer l'évolution de la présente *Stratégie* et son alignement sur leurs besoins et leurs aspirations.

Conclusion – Vers la réconciliation économique et le renforcement des relations

Nos engagements envers les communautés autochtones, pris en novembre 2023 dans le cadre de notre *Plan d'action 2035*, sont très clairs :

- Créer des occasions pour les communautés autochtones de prendre part aux nouveaux projets énergétiques et d'en faire des sources de prospérité durable.
- Travailler avec les communautés pour accroître la représentation des Autochtones dans les activités d'Hydro-Québec.

Plus précisément, nous visons à favoriser le développement économique, social et culturel des communautés autochtones, entre autres par le partage de la richesse générée par les projets énergétiques, mais aussi à rendre notre organisation plus ouverte et inclusive, pour nos employés et employées, clients et clientes, fournisseurs et partenaires autochtones.

Nous sommes fiers de contribuer ainsi à faire de notre électricité propre et renouvelable le moteur de la prospérité collective du Québec et de nous associer avec les Premières Nations, les Inuit et les collectivités pour concrétiser notre feuille de route énergétique.

Ces collaborations nous aideront à atteindre l'objectif ultime de créer un système énergétique fiable fournissant de l'électricité à des prix abordables pour l'ensemble des ménages québécois et concurrentiels à l'échelle mondiale pour les entreprises d'ici.

Nous réitérons que la transition énergétique représente un défi collectif, et que tous et toutes ont un rôle à jouer pour en assurer la réussite.

Par cette *Stratégie*, nous nous engageons à mettre en œuvre des actions concrètes afin d'opérer un réel changement de culture au cœur de l'organisation, de même qu'une évolution importante de nos façons de faire et d'agir, dans un esprit de collaboration, d'écoute et d'humilité.

Tout au long de la mise en œuvre de la *Stratégie*, nous ferons part de l'avancement et des résultats de nos initiatives à nos partenaires autochtones et au grand public.

Nous sommes reconnaissants envers les communautés autochtones qui accepteront de faire ces premiers pas vers la réconciliation avec nous.

© Hydro-Québec

Direction principale – Relations
avec les Premières Nations et les Inuit

Reproduction autorisée
avec mention de la source

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 4^e trimestre 2024

ISBN 978-2-550-98803-8 (PDF v. fr.)

ISBN 978-2-550-98805-2 (PDF v. ang.)

ISBN 978-2-550-98802-1 (Imp. v. fr.)

ISBN 978-2-550-98804-5 (Imp. v. ang.)

2024G416F

La version française de ce document fait foi.
This publication is also available in English.

www.hydroquebec.com

